



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

## **COMMISSION SPORT ET JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET ETUDIANTE**

**Compte-rendu de la réunion 12 mai 2021 A 18H  
En visioconférence**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption du compte-rendu du 01 avril 2021
2. Attribution de subventions pour projets socioéducatifs.
3. Attribution d'une subvention pour le remboursement des fluides.
4. Animation estivale 2021 – attribution de subventions à diverses associations sportives, culturelles, socioéducatives et instances publiques.

- 
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Guy REISS, Adjoint Délégué
  - Monsieur Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, membre titulaire
  - Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, membre suppléant
  - Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, membre suppléant
  - Madame Chanthy HO, Conseillère Déléguée, membre titulaire
  - Monsieur Mammam MEHALIL, Conseiller Municipal, membre titulaire
  - Monsieur Férit BURHAN, Adjoint au Maire

Etaient absents, excusés

- Monsieur Hervé NIEL, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Eric LUCAS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Monsieur Eric FISZON, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre suppléant
- Monsieur Jean-Marie NICOLAS, Adjoint au Maire, membre suppléant

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Monsieur Alexis BESSE, Chef de service

La séance s'ouvre à 18h00.

**1<sup>er</sup> point :** Adoption du compte-rendu de la précédente commission sport et jeunesse, vie associative et étudiante

**2<sup>ème</sup> point :** Attribution de subventions pour projets socioéducatifs

L'association ACS AGORA reconduit son projet d'animation et de médiation culturelle. Parmi les actions prévues on peut citer "les soirées de L'Agora" : des rendez-vous populaires et festifs sur les espaces extérieurs de l'équipement. Le projet comporte également des ateliers stand-up à destination des jeunes encadrés par des professionnels ainsi qu'un projet BD abourissant sur l'organisation d'un festival. Dans la continuité des années précédentes, l'association prévoit également des ateliers ou des animations autour des manifestations culturelles programmées à L'Agora. Il est proposé une subvention d'un montant de 15 000 €.

Le plan de développement numérique proposé par La Ligue de l'Enseignement 57 prend appui sur des outils permanents en libre accès (postes et périphériques, bornes de consultation, jeux vidéo...) avec possibilité d'accompagnement à la demande. L'année 2021 sera par ailleurs axée sur la dernière phase de formation de l'équipe d'animation de l'ACS Agora qui pourra par la suite assurer les projets autour du numérique en toute autonomie. Il est proposé une subvention d'un montant de 8 000 €.

L'association Zikamine propose le **projet jeune public "raconte-nous 2020"** qui consiste à organiser un ciné-concert qui mettra en lumière le récit de familles messines et notamment d'enfants messins durant la crise sanitaire de 2020. Un travail sur le rapport aux autres, la vie et soi-même dès le plus jeune âge, qui questionnera notre vision du présent et du futur. Ce projet prévoit la participation des familles à l'ensemble du processus de création, accompagnées par des artistes musiciens, vidéastes et graphistes. Il est proposé une subvention d'un montant de 3 000 €.

L'association Metz Street Culture, coordonnant un collectif d'associations messines œuvrant dans le champ des sports et arts urbains (Patine Slide, Dinlow et Energies Urbaines), propose une manifestation d'envergure, en septembre à Bliida, sur ces thématiques. Ce projet de **contest et démonstration de Skate, Roller, BMX, Hip-Hop et Graffiti** vise à promouvoir la capacité de mobilisation et les valeurs partagées par près des 14 000 pratiquants et/ou suiveurs de ces disciplines sur notre territoire. La manifestation sera en outre l'occasion pour les acteurs messins des sports urbains de démontrer à la fois le potentiel éducatif et la force d'attractivité de ces activités sportives. Il est proposé une subvention d'un montant de 17 000 € à cet effet.

Pour l'ensemble de ces projets il est proposé d'accorder des subventions pour un montant total de **43 000 €**.

B. Tahri apporte des précisions sur la manifestation organisée par Metz Street Culture et notamment sur les sports urbains proposés dont certains font leur entrée parmi les disciplines olympiques. Il est donc d'autant plus important d'accompagner et de mettre en valeur ces activités.

**Avis favorable de la commission.**

*Rapporteur : Bouabdellah TAHRI*

**3<sup>ème</sup> point** : Attribution d'une subvention pour le remboursement des fluides.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative, la Ville de Metz met à disposition de certaines associations des équipements du patrimoine messin pour leur permettre de développer leur action et leur projet d'éducation populaire sur le territoire, d'assurer un accueil associatif de proximité, et de contribuer ainsi à l'animation et à la dynamique des quartiers.

Les modalités du partenariat entre les associations et la Ville de Metz sont précisées dans des conventions de mise à disposition des bâtiments dans lesquelles sont fixées les modalités d'utilisation des équipements. Ainsi, à partir des mémoires afférents au fonctionnement des bâtiments, l'association se voit dotée d'une subvention de prise en charge des fluides.

Il est donc proposé le versement d'une subvention permettant aux associations d'assurer les frais de gestion des équipements.

Le montant total de ces subventions s'élève à **350 533 €**

les subventions suivantes aux associations conventionnées ci-dessous mentionnées, en vue d'assurer la bonne gestion des équipements socioéducatifs, pour un montant total de **350 533 €** :

**Association Montant versé**

Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Quatre-Bornes	17 993 €
Maison de la Culture et des Loisirs	23 967 €
Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Borny	8 048 €
Le Quai – Centre Social et Culturel du Sablon	26 808 €
Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociales de Bellecroix (A.D.A.C.S.)	17 042 €
Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Sud	15 842 €
Espace de la Grange	26 188 €
Comité de Gestion du Centre Socioculturel de Metz Centre	14 355 €
Action Sociale du Bassin Houiller (Centre Augustin Pioche)	16 082 €
CASSIS	29 851 €
Centre Culturel de Metz Queuleu	14 728 €
Centre d'Activités et de Loisirs de Plantières	21 571 €
Eclaireuses et Eclaireurs de France	3 615 €
Famille Lorraine de Metz Devant-les-Ponts	6 266 €
Association de Gestion et de Développement de l'Auberge de Jeunesse	7 618 €
Inter-association de Gestion du Centre Familial, Social et Culturel de Metz Magny	22 060 €
Association de Gestion du Centre Saint-Denis de la Réunion	35 669 €
Association de Gestion du Centre Socioculturel de Metz Vallières	15 593 €
Association de Gestion du Centre Socioculturel de la Corchade	13 348 €
Association de Gestion du Centre Socioculturel et Sportif de Sainte-Barbe Fort-Moselle	13 889 €

Il est précisé qu'il s'agit du remboursement de l'ensemble des frais de fonctionnement des bâtiments et pas seulement des fluides. Le titre du rapport doit être modifié en conséquence.

**Avis favorable de la commission**, M. Méhalil précise qu'il ne prend pas part au vote.

*Rapporteur : Bouabdellah TAHRI*

**4<sup>ème</sup> point** : Animation estivale 2021 – attribution de subventions à diverses associations sportives, culturelles, socioéducatives et instances publiques.

L'édition 2020 de l'Animation Estivale, a connu un beau succès malgré le contexte sanitaire. En effet, plus de 1700 cartes d'inscription ont été délivrées aux enfants et adolescents, 52 structures partenaires ont proposé plus de 90 ateliers. Le taux de réservation des activités s'est élevé à 92 % (91 % en 2019) en moyenne, sur l'ensemble des semaines.

Pour la 41ème édition, 73 partenaires ont répondu à l'appel à projets et proposeront des ateliers sportifs, culturels et socioéducatifs. L'Animation Estivale se déroulera du 7 juillet au 13 août 2021, l'inscription au dispositif sera gratuite et dématérialisée. Pour cette édition, des casquettes et sac à dos seront remis gratuitement, sur demande aux détenteurs de la carte de l'Animation estivale. Cela permettra d'identifier et d'équiper les jeunes inscrits.

La programmation s'appuiera sur les propositions et disponibilités des associations en tenant compte des taux de fréquentation journalière et hebdomadaire du dispositif en 2020, afin de concilier au mieux l'offre des animations avec les envies de nos jeunes concitoyens. Le déroulement des activités se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les jeunes participants qui auront un fort intérêt pour la discipline pourront s'y fédérer le reste de l'année.

Enfin, comme chaque année, de nouvelles activités et structures intègrent la programmation. Metz Sports d'Orientation, Kultur'a'Vibes, Hélios Gaming, Passages, Les Etudes intègrent le dispositif afin d'étoffer le panel d'activités.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir la mise en œuvre des ateliers pour 69 associations sollicitant une aide financière par l'attribution de subventions pour un montant total de 181 540 €.

les subventions suivantes aux associations sportives et culturelles et structures publiques participant à l'Animation Estivale 2021 :

Activités sportives : 115 760 €

- Planet Aventure Organisation	17 350 €
- Aïkido La Grange-aux-Bois	740 €
- Athlétisme Metz Métropole	1 760 €
- Société des Régates Messines	3 440 €
- Metz Badminton	2 790 €
- Baseball et Softball, club de Metz	1 000 €
- ASPTT Metz	5 290 €
- Amicale de Billard de Magny	1 180 €
- Metz Basket Club	2 190 €
- Boxing Club de Metz	2 000 €
- Club d'échecs Metz Fischer	660 €
- Ecole Française d'Echecs de Metz	360 €
- Les Cavaliers de la Chenevière	6 730 €
- Club Sportif et Artistique de Garnison de Metz (CSAG)	1 900 €
- Société d'Escrime de Metz	2 160 €
- APM Metz FC	1 950 €
- CO Metz Bellecroix	2 240 €
- AS Metz Grange-aux-Bois	2 540 €
- Association Sportive du Gardengolf de Metz	1 310 €
- Metz Gym	6 720 €
- Metz Handball	1 220 €
- Metz Magny Handball	1 000 €
- Metz Hockey Club	5 360 €
- Metz Judo et Jujitsu	800 €
- Association Metz Lorraine Japon	640 €

- Kayak Club de Metz	4 320 €
- Metz Sports D'orientation	1 220 €
- Moselle Moto Club	3 200 €
- La Courte Echelle	1 320 €
- Sport de Glace de Metz (SG METZ)	7 200 €
- Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique	3 040 €
- La Ronde Pétanque de Metz	700 €
- Imagine...	1 830 €
- Rugby club de Metz Moselle	850 €
- Taekwondo Spirit Metz	300 €
- Association Sportive des Cheminots Metz (ASCM) Tennis	1 550 €
- Fête le mur Metz	450 €
- Metz Tennis de Table	4 280 €
- ASCM Les Archers du St Quentin - section tir à l'arc	840 €
- Metz Triathlon	1 460 €
- Cercle de Yachting à Voile de Moselle	8 020 €
- Association sportive Pouilly-Metz Volleyball	1 160 €
- Auto Modèle le Graouilly	690 €

Activités culturelles: 65 780 €

- ACS Agora	700 €
- Arkivi	630 €
- Association Carrefour	840 €
- Association des Guides et Scouts d'Europe	790 €
- Assolatelier	4 800 €
- Association TCRM Blida	2 150 €
- Association Bouche à Oreille	1 580 €
- Centre Pompidou Metz	940 €
- Collectif Art	1 400 €
- CPN les Coquelicots	3 000 €
- Culture 21	900 €
- Eclaireuses et Eclaireurs de France GR Ludothèque Metz	3 320 €
- Ecole de Musique Agrée à Rayonnement Intercommunal	3 660 €
- Kultur'a'Vibes	1 960 €
- La Passerelle	7 720 €
- Les Etudes	2 070 €
- Maison de la Culture et des Loisirs de Metz	7 580 €
- Metz À Vélo	1 680 €
- MJC de Metz Quatre Bornes	2 150 €
- MJC Metz Sud	1 300 €
- Musée de la Cour d'Or Metz Métropole	1 700 €
- Nan Bara	3 010 €
- Passages	1 670 €
- Pushing	3 370 €
- Association Tata	2 120 €
- Théatr'hall	4 740 €

La dépense totale s'élève à 181 540 €.

**Avis favorable de la commission.**

*Rapporteur : Bouabdellah TAHRI*

**Points divers :**

G. Reiss annonce que l'amélioration des conditions sanitaires va permettre de lancer le programme d'animations sportives qu'il souhaite mettre en place au centre ville, notamment en investissant les places publiques.

Lors d'une prochaine commission, un échange autour des actions à mettre en place autour des JO 2024 sera proposé aux membres de la Commission.

B. Tahri apporte de nouvelles informations sur la situation de l'Espace de la Grange. En effet, le Conseil d'Administration de la CAF a pris la décision, à l'unanimité, de ne pas accorder l'agrément centre social à l'association.

Un appel à projet, comme sur le quartier de Bellecroix, a donc été lancé le 12 mai afin que deux nouvelles structures soient choisies pour reprendre la gestion des bâtiments municipaux et proposer un véritable projet social pour les deux quartiers pour fin juin. Dans les prochaines semaines, l'attention de la municipalité portera essentiellement sur la situation des salariés afin que tout le personnel puisse être repris par les nouvelles entités associatives (que ce soit pour le périscolaire ou les autres activités).

La séance est levée à 18h40.